



## COMMUNE DE VILLECHENEVE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 26 janvier 2004

**PRESENTS** : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. GONNARD. MME CHIRAT. MM. VARILLON. DUMAS. JACQUEMOT. LACAND .SARCEY. GRANJARD MME.S DUSSUYER. BERTHOLAT. MM. GUERIN. NIEPCE

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- 1) Fixe les nouveaux tarifs de location des salles communales pour l'exercice 2004. Décide d'augmenter de 3% les tarifs de location de la salle polyvalente pour les gens et associations extérieur à la commune.
- 2) Décide de reconduire les tarifs divers pour l'exercice 2004.
- 3) Maintien l'allocation scolaire à 35.06 €uros par élève et les sommes inscrites en investissement pour l'achat de livres et de matériel scolaire.
- 4) Décide d'allouer à Monsieur MORAND, la totalité de l'indemnité de conseil pour l'exercice 2003.
- 5) Approuve la convention établie entre France Télécom et la commune de Villechenève relative à la fixation des modalités techniques et financières concernant les installations de télécommunications nécessaires à la desserte des différents lots du lotissement communal « Les Placettes ».
- 6) Approuve l'avenant à la convention 2002-01 conclue entre le Centre de Gestion du Rhône et la commune de Villechenève concernant la modification de l'article relatif aux conditions et modalités d'accès au site extranet.
- 7) Décide de renouveler la convention de fourrière conclue entre la SPA et la commune de Villechenève.

- 8) Reporte à l'année 2005 la réflexion complémentaire de l'adhésion à l'office du tourisme des montagnes du matin.
- 9) Ecoute un compte-rendu de Monsieur NIEPCE, délégué de la commission Patrimoine sur le travail effectué par celle-ci.
- 10) Délibère au sujet de différentes questions diverses

Fait en Mairie, le 27 janvier 2004

Le Maire,

Jacques CRIBIER